

Réf: Dossier 426401

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIR AFRIK IMMOBILIER » en abrégé « IVAFI »

Siège ABIDJAN, YOPOUGON, ANANERAIE,
CARREFOUR SOBORNE, Lot NEANT, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIR AFRIK IMMOBILIER » en
abrégé « IVAFI »

Objet : LOCATION DE MAISON ET VÉHICULES ;
VENTE - ACHAT DE MAISONS ;
CONSTRUCTION ;
GÉRANCE MAISON ;
AGENCE IMMOBILIÈRE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, YOPOUGON, ANANERAIE,
CARREFOUR SOBORNE, Lot NEANT, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M KOUADIO KOUADIO JEAN BAPTISTE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07785 du 08/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47606/GTCA/RC/2025 du 08/08/2025

